

Compte-rendu du comité technique local du 3 avril 2012

Sur la convocation initiale au CTL du 3 avril 2012, étaient inscrits comme points à l'ordre du jour :

- le bilan de la formation professionnelle 2010/2011 et présentation du plan départemental 2011/2012
- la gestion des crédits: bilan de la gestion 2011 et budget prévisionnel 2012

Sur une demande intersyndicale des 4 OS siégeant en CTL, d'autres points, qui apparaissaient comme essentiels, ont ensuite été inscrits à savoir :

- la modification de l'horaire de fermeture du site du Champ-Girault
- la préparation de la campagne d'impôts sur les revenus
- l'avenir des trésoreries de Montbazou, de Vouvray, de l'OPAC, de la paierie Départementale
- l'avenir des services sociaux

La séance a commencé par la lecture d'une déclaration liminaire intersyndicale portant sur le manque de dialogue de la direction locale (cf. pièce jointe).

Le décret précisant le fonctionnement des CTL oblige la direction à faire voter les décisions touchant le fonctionnement des services comme par exemple une modification d'horaires d'ouverture au public.

A la lecture de cette déclaration, M. GROSCHOPFF a estimé, une nouvelle fois, être victime d'un procès d'intention. Il a confessé avoir négligé l'impact qu'un changement d'horaire avait sur l'ensemble des services présents au Champ-Girault.

Par ce geste, il a expliqué avoir tenu à remercier les agents du service accueil en acceptant une demande de modification de l'horaire de fermeture qu'ils lui auraient fait en novembre dernier.

Il n'a pas pensé que ce changement devait forcément s'accompagner d'une information aux usagers et aux agents du département (qui devront modifier tous leurs courriers).

- La Formation Professionnelle :

Le bilan qui nous a été remis est quelque peu biaisé car nos deux filières disposaient d'un calendrier (année civile pour la filière gestion publique et de septembre à septembre pour la filière fiscale) et d'application différents.

On peut noter que la formation locale s'appuie sur un réseau interne de 88 formateurs dont l'investissement a été souligné.

La formation locale doit parfois « combler » les manques de la formation nationale comme celle faite aux agents promus de C en B. Du fait du volume important de promotions, il est en effet difficile aux Ecoles Nationales d'accueillir les agents promus.

Sans entrer trop dans les détails, les sondages effectués montrent que les agents sont attachés au fait que les formations soient programmées localement.

Le DIF reste sous-utilisé (2 agents l'ont demandé). Un guide national devrait sortir prochainement afin d'informer les agents sur ce droit.

4 agents ont utilisé le congé formation.

La CGT Finances Publiques 37 a insisté sur la nécessité de préserver l'offre de formations et sur l'importance de former les agents parfois seuls face à de nouvelles applications.

La CGT Finances Publiques 37 a tenu à souligner le fait que depuis quelques semaines le site ULYSSE 37 affichaient les différentes formations et que cet effort de communication devait continuer.

- **Le Budget :**

Le budget présenté au CTL est le premier fait sous « CHORUS ».

Le budget 2012 est en baisse de 12% par rapport à celui de l'an dernier. Cette baisse s'explique en grande partie par le « départ » de l'ESI de Tours (le DIT) vers la DISI Ouest.

La Direction espère faire des économies sur les fournitures (notamment informatiques) et sur l'affranchissement.

La CGT a fait part de son inquiétude sur le respect des procédures qui nécessitent souvent l'envoi de courrier en recommandé.

La recherche d'économies ne peut se faire au détriment des procédures et des agents.

- Le changement de l'horaire de fermeture du Champ-Girault :

Pour répondre à une demande ancienne des agents de l'accueil, M. GROSKOPFF a décidé de modifier l'horaire de fermeture du site du Champ-Girault. Auparavant fermé à 16H30, le site est désormais fermé au public à 16H00.

Ce changement d'horaire a été décidé par le seul M. GROSKOPFF. Ainsi, certains chefs de service ont été informés par la CGT destinataire d'une lettre de réaction du Directeur à notre courrier relatif à l'inauguration par le préfet de l'accueil (voir pièces jointes) dans laquelle il faisait part de ce changement à compter du 1^{er} avril (un dimanche !).

La CGT a dénoncé le fait que M. GROSKOPFF ait décidé tout seul sans avoir attendu que le CTL se soit réuni et ait voté sur ce projet.

Ce changement soulève quelques interrogations sur les horaires des autres sites de la DDFIP 37 et sur les horaires qui seront retenus pendant la campagne IR.

L'ensemble des représentants du personnel ont voté pour mais la CGT a tenu à préciser que ce vote était biaisé car le changement d'horaire était déjà actif.

- **Préparation de la campagne d'impôts sur les revenus :**

Comme chaque année, la campagne IR s'accompagne de nouveautés soulevant énormément d'interrogations de la part des agents.

Cette année, l'inquiétude porte sur l'intégration de l'ISF sur le même imprimé que celui servant aux revenus « traditionnels ».

La Direction a précisé qu'aucune organisation n'avait encore été décidée.

A un mois du début de la campagne, on constate encore le manque d'anticipation de notre direction.

Un CTL sera convoqué le 17 avril pour aborder cette campagne IR.

- **L'avenir de certains services :**

- pour la filière gestion publique :

M. GROSCHOPFF a admis être en réflexion sur une nouvelle organisation du réseau comptable.

Ainsi, le déménagement de la Trésorerie de Montbazou (dont le bail se termine début 2014 et ne sera pas renouvelé par la mairie) et le souhait de « rapatrier » les agents de recouvrement de St-Pierre-Des-Corps vers les SIP du Champ-Girault, conduisent le Directeur à réfléchir sur une nouvelle répartition géographique du réseau.

Il a soulevé certaines aberrations sur le « découpage » fait dans le département (ses prédécesseurs apprécieront) et envisage de le modifier.

Souhaitant maintenir un service aux collectivités à St-Pierre-Des-Corps, il réfléchit aux devenir des trésoreries de Vouvray et de Montbazou (pour laquelle aucune solution de relogement n'a été proposée par la mairie).

Il a aussi évoqué la difficulté de faire fonctionner les postes à 3 agents.

En résumé, il réfléchit à une nouvelle organisation qui pourrait s'accompagner de fermetures, de regroupement (Richelieu vers l'Ile-Bouchard, ...) et/ou de suppressions de missions dans certains postes.

Il a tenu à souligner que sa réflexion n'aboutirait pas à des changements dans un délai proche car la DG est prudente sur l'avenir des postes ruraux. Le contexte politique fait que cette réflexion ne pourra aboutir avant plusieurs mois. Cependant, sa réflexion devrait être terminée avant l'été.

De plus, une réflexion nationale sur le réseau comptable hospitalier est en cours. Affaire à suivre !!

Par contre, M. GROSCHOPFF est catégorique : les services de la « Paierie Départementale » et de « Tours Municipale » déménageront prochainement vers le Champ-Girault. D'après le Directeur, il semblerait que seuls les agents de la Paierie soient mécontents (car ils ne veulent pas quitter leur « *loft de bobos* »).

Le déménagement de la « Paierie » permettra d'économiser un loyer, économie dont le Directeur ne veut pas se priver.

Des plans seraient en cours de réalisation par un architecte. Quelques questions comme la fusion des caisses seront donc soulevées ultérieurement

- pour la filière fiscale :

Pour les services de la filière fiscale, 4 projets ont été soumis à la DG :

- La création d'un pôle départemental d'évaluation des locaux professionnels (PELP)
- La création d'un pôle topographique de gestion cadastrale (PTGC)
- La création d'un pôle départemental de la fiscalité immobilière
- La création d'un pôle patrimonial

La Direction espère lancer ces 4 projets très rapidement (pour le 1^{er} septembre 2012).

Historiquement, les 2 premières structures étaient liées au grand projet de rapprochement CDI/CDIF (ce projet ayant été gelé à cause de la fusion Impôts/Trésor) qui n'a été que partiellement réalisé dans le département.

La CGT s'est interrogé sur la faisabilité du projet tant que le rapprochement, devenu SIP/CDIF, n'était pas relancé. Sur ce point, les discussions viennent de reprendre au niveau national.

La création du PELP (qui serait basé à Tours) conduirait à fermer le Centre des Impôts Foncier (CDIF) de Loches et impacterait fortement celui de Chinon.

Cela ne semble pas gêner notre Direction puisqu'elle estime que, par exemple au CDIF de Loches, l'agent concerné par le transfert de ses missions vers Tours, aurait la garantie de rester à Loches. La CGT apprécie de savoir que pour notre Direction les agents ne sont concernés que par leur lieu d'exercice et non par les missions qu'ils assurent !

- **L'avenir des services sociaux :**

Le projet de régionalisation budgétaire des services sociaux nous laisse perplexe quant au maintien d'un « réseau » de proximité qui nous apparaît indispensable.

Le déménagement de ces services vers l'hôtel particulier du boulevard Béranger est suspendu à cause du coût du réaménagement de ce dernier (notamment du prix des travaux permettant une accessibilité aux handicapés). La DG a rejeté ce projet.

M. GROSKOPFF ne désespère pas et va le proposer à nouveau prochainement car il estime que les travaux d'accessibilité seront financés par la vente de l'immeuble situé rue Du Boisdenier.

Les élus CGT Finances Publiques 37
France URGON, Ronan LE NEZET, Irène GAILLARD